

Jean-Philippe Dunand | Pascal Mahon (éd.)

Carole Aubert | Daniela Cerqui
Bertil Cottier | Régine Delley
Jean-Philippe Dunand | Sébastien Fanti
Christian Flueckiger | Sylvain Métille
Geneviève Ordolli | Vincent Salvadé
Olivier Subilia | Nathalie Tissot

Internet au travail

*Préface de Laurent Kurth
Président du Conseil d'Etat neuchâtelois*

CERT

**Centre d'étude
des relations de travail**

Schulthess § 2014
ÉDITIONS ROMANDES

Table des matières

Première partie - Cadre général et principes

| | |
|--|----------|
| Internet au travail : un cadre international rudimentaire, des solutions nationales contrastées | 1 |
|--|----------|

Bertil Cottier

Docteur en droit, professeur ordinaire de droit de la communication à la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne, professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne

| | |
|--|-----------|
| Entre liberté et surveillance : un regard anthropologique | 23 |
|--|-----------|

Daniela Cerqui

Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

| | |
|---|-----------|
| Internet au travail : droits et obligations de l'employeur et du travailleur | 33 |
|---|-----------|

Jean-Philippe Dunand

Avocat, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel

| | |
|--|-----------|
| La googlelisation des employés respecte-t-elle les principes de la protection des données ? | 73 |
|--|-----------|

Christian Flueckiger

Préposé à la protection des données et à la transparence des Cantons de Neuchâtel et Jura, avocat, docteur en droit

| | |
|--|-----------|
| La surveillance électronique des employés | 99 |
|--|-----------|

Sylvain Métille

Avocat, docteur en droit, chargé de cours à l'Université de Lausanne

Deuxième partie - Questions choisies

Utilisation des réseaux sociaux par les travailleurs et les employeurs 133

Carole Aubert

Avocate, DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies, Neuchâtel

Régine Delley

Avocate, Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Neuchâtel

Bref aperçu des aspects légaux du BYOD (Bring Your Own Device) 165

Sébastien Fanti

Avocat, Sion

Utilisation d'Internet et de l'intranet par les syndicats et les représentants élus des travailleurs 205

Geneviève Ordolli

Docteur en droit, Juriste au Service d'Assistance Juridique et Conseils (SAJEC) de la Fédération des Entreprises Romandes (FER), Genève

La réalisation d'un site web ou l'ouverture d'un compte par le travailleur. Qui est titulaire des droits ? 227

Vincent Salvadé

Directeur général adjoint SUISA, professeur associé à l'Université de Neuchâtel

Nathalie Tissot

Docteur en droit, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel

Du papier à l'électronique : quels changements ? 255

Olivier Subilia

Docteur en droit, avocat, spécialiste FSA droit du travail, Lausanne